

homme, mais un tigre ; nous avons eu toutes les peines du monde à nous en rendre maîtres.

—L'accusé paraissait-il simplement sous le coup de la colère, ou avez-vous cru avoir affaire à un être privé de sa raison ? demanda le président.

—Il est fou, telle a été notre impression ; d'ailleurs l'incohérence de ses paroles le démontrait clairement : il ne parlait que de sac de voyage, de Prussiens, de fortune soustraite, et comme ces réclamations se traduisaient par des meubles brisés et des horions reçus, nous l'avons arrêté. Un malheur, je le répète, pouvait s'ensuivre.

—Alors, vous croyez encore à l'heure présente, que Jacques Matrain n'a pas sa raison ?

—Je ne saurais dire si, depuis lors, elle lui est revenue ; mais je crois fermement qu'il a un grain, une fêlure au cerveau, et, qu'un jour ou l'autre, il recommencera son équipée.

Plusieurs habitants du quartier, cités comme témoins, furent interrogés ensuite :

—Vous connaissez Jacques Matrain ? demanda-t-on à chacun d'eux.

—Parfaitement.

—Avez-vous remarqué en lui quelque chose d'insolite ?

—Depuis quelque temps, il paraissait tout songeur, taciturne même, une idée semblait l'absorber complètement.

—Vous a-t-il parlé du prétendu million ?

—Jamais.

—A-t-il quelquefois laissé entrevoir, dans la conversation, qu'il en voulait à son frère ?

—Non ; le soir de sa dispute avec ce dernier, nous avons entendu parler de sac de voyage pour la première fois.

—Quels étaient vos rapports comme voisins ?

—Excellents.

—Croyez-vous l'accusé sain d'esprit ?

—Nous ne pouvons nous prononcer à cet égard ; ce que nous affirmons, par exemple, c'est que le caractère de Jacques Matrain s'assombrissait visiblement de jour en jour, ceux qui le connaissent diront comme nous.

—Vous l'entendez, Monsieur le président, s'écria Pierre Matrain ; ces témoignages non suspects font plus que tout le reste, pour prouver que mon frère, ayant agi inconsciemment comme un aliéné qu'il est, doit être acquitté, et conduit dans une maison de santé. J'offre de payer ce qu'il faudra par an. A force de bons soins, peut-être verrons-nous se produire une certaine amélioration de son état.

—Madame Jacques Matrain, appela le président.

La femme de l'accusé fit deux pas en avant.

—Avez-vous eu, jusqu'ici à vous plaindre de l'incompatibilité d'humeur de votre mari ?

—Non, Monsieur le président ; il avait parfois ses mouvements d'emportement, comme tout le monde ; mais, depuis quinze ans que nous sommes mariés, je n'ai aucun reproche à lui faire.

—Avez-vous remarqué, précédemment, qu'il eût de la haine contre son frère ?

—Il l'aimait beaucoup.

—Ne vous a-t-il jamais parlé de ce million fantastique ?

—Jamais. Il s'étonnait parfois de la réussite de son frère, et de la chance qui le poursuivait depuis quelque temps ; mais je n'ai su cette affaire du million que le soir même de la bagarre ; j'étais à chercher le repas du soir lorsqu'elle s'est produite, les gendarmes avaient emmené mon mari lorsque je suis rentrée.

—Avez-vous à vous plaindre de votre beau-frère ?

—Je n'ai que des remerciements à lui adresser pour toutes ses complaisances pour moi.

—L'avez-vous revu depuis l'incarcération de votre mari ?

—Quatre ou cinq fois.

—S'est-il montré dur à votre égard ou à celui de son frère ?

—Au contraire, il a été d'une bienveillance extrême.

—Voyons, Madame, parlez-vous sincèrement : en votre âme et conscience, croyez-vous à ce million caché dans ce sac de voyage ?

Mme Matrain parut hésiter à répondre.

—Parlez sans crainte, reprit le magistrat, la vérité ne peut que servir votre mari ; je répète ma question : croyez-vous à ce million ?

—Non, répondit la femme du brocanteur.

Il y eut un sourd murmure dans l'auditoire. Pierre Matrain releva la tête, la partie était gagnée.

—Jacques Matrain, levez-vous, ajouta le président ; qu'avez-vous à répliquer à ce que vous venez d'entendre ?

Le brocanteur, qui avait écouté en silence et sans émotion apparente ce qui venait d'être dit, se leva ainsi que le lui ordonnait le chef du Tribunal et parla ainsi :

—Puisque le mot d'ordre est de me faire passer pour fou, je vais essayer, monsieur le président, de vous prouver que j'ai ma raison pleine et entière, et que les faits qui me sont reprochés, si regrettables qu'ils soient, sont ceux d'un homme sain d'esprit. Je me suis livré à des voies de fait sur mon frère, qui me faisait une visite, et

par suite sur les gendarmes accourus à sa défense ; rien de plus vrai ; je mérite une punition pour cet emportement, cette colère dont je n'ai pas su me rendre maître : en me l'appliquant vous ferez votre devoir et j'écouterai votre jugement sans murmure. Mais permettez-moi de vous dire dans quelles circonstances ce fait s'est produit. Vous avez pu remarquer comme tout le monde que, depuis un an, la situation de mon frère a beaucoup changé : jusqu'après la guerre, il est resté un petit serrurier, comme j'étais moi-même et je suis encore, un pauvre diable de brocanteur, vivant au jour le jour, gagnant peu, n'ayant aucune fortune présente et pas même d'espérances pour l'avenir. Tout à coup, le tableau change : Pierre se lance dans des entreprises qui nécessitent ou des garanties ou une mise de fonds ; pour les mener à bien, qui lui a donné ou prêté ces fonds ? Je réponds avec certitude : " Personne ! "

Si mon frère peut nommer un prêteur, qu'il le déclare séance tenante, et j'avouerai que j'ai eu tort. Je suis fort tranquille de ce côté, d'ailleurs ; sa morgue, son arrogance et son air protecteur vis-à-vis des siens, suffiraient pour convaincre le moins clairvoyant, que l'argent dont il se montrait si fier n'était point gagné par son travail, mais obtenu autrement. Par quels moyens Pierre Matrain avait-il passé si rapidement d'une situation gênée à une aisance qu'il voudrait et pourrait manifester plus grande s'il osait ? J'ai été fort longtemps à me creuser la tête à cet égard, non que je fusse jaloux de cette prospérité soudaine, ainsi que Monsieur le greffier le déclare dans son acte d'accusation, mais parce que tout me semblait étrange dans cette fortune si subitement acquise et dans la manière d'être de mon frère. Je l'ignorerais encore si ce dernier n'avait pris soin lui-même de me renseigner à cet égard...

—C'est faux ! cria Pierre Matrain. Vous voyez bien, Monsieur le président, que mon frère divague.

—Laissez-le : vous n'avez pas la parole. Continuez, ajouta le président en s'adressant à l'accusé.

—Un dimanche, rencontrant, ainsi qu'il l'a dit, mon frère à la Hotoie, je fus invité par lui à partager son dîner : ma belle-sœur, partie à Doullens voir une amie, ne devait rentrer que dans la soirée du lendemain, c'était donc, comme le déclarait Pierre, un vrai festin de Balthazar que nous allions faire ; il ne pensait pas au *Mané, Thécel, Pharès* dont parle un bouquin que j'ai en magasin. Ce dîner en tête-à-tête me séduisait beaucoup, je l'avoue. Depuis quelque temps, je m'étais aperçu que Pierre prenait goût au bon vin et que, lorsqu'il en avait bu, déraisonnablement, sa langue se déliait comme par enchantement ; c'était une occasion favorable pour le faire jaser ; je me le promettais ce soir-là, et je me suis tenu parole.

Un bruit de rire étouffés se fit entendre dans l'auditoire. Pierre Matrain, pâle et ne se possédant plus, remuait comme une anguille écorchée sur le gril. Faire admettre que son frère fût en dénecce, alors qu'il s'exprimait de la sorte, c'était simplement ridicule ; pas un homme intelligent ne voudrait l'admettre, et l'idée si amoureusement caressée par lui s'évanouissait misérablement ; le public lui-même, par ses sourires significatifs, ne se méprenait pas sur la portée des faits racontés par l'accusé et s'en amusait avec un intérêt grandissant.

Pierre Matrain se leva.

—Je serais reconnaissant à monsieur le président, dit-il, de ne pas me laisser insulter dans cette enceinte, et devenir un objet de risée pour ceux qui assistent à cet inconcevable débat.

—Puisque vous prétendez que votre frère est fou, répartit le président, je ne vois pas de moyen plus efficace pour s'en convaincre que de le laisser parler ; jusqu'ici, d'ailleurs, il n'a pas dépassé les limites permises de la défense. Continuez, Jacques Matrain.

—Je disais donc, reprit le brocanteur, avec un calme parfait, que ce dîner fraternel me paraissait propice pour savoir la cause première de la fortune de Pierre ; je ne m'étais pas trompé. Le repas j'en rends ici le témoignage le plus sincère à qui droit, fut exquis et les vins délicieux ; nous en bûmes de plus d'une sorte, et nous n'étions pas au dessert, que mon hôte était d'une loquacité pleine de promesses. Les liqueurs bues, l'ivresse avait envahi le personnage ; le coude sur la table, à demi somnolent, il en arriva aux épanchements intimes ; c'était là où je l'attendais. Je ne perdis rien pour attendre, tant ses confidences me parurent intéressantes. Ne voulant pas fatiguer l'attention du Tribunal, je vais les résumer brièvement ; Au moment de l'invasion allemande dans la Somme, j'ai eu à loger, comme beaucoup de nos concitoyens, des soldats prussiens ; l'un d'eux, parti un beau matin pour se battre, n'est jamais revenu et m'a laissé un sac de voyage en cuir que je possède encore.

Dans le commencement de mars 1871, je prêtai ce sac à mon frère pour aller à Paris ; il me le rendit quelque temps après son retour et je le remis en magasin avec plusieurs autres pour être vendu, si l'occasion se présentait. Le soir du dîner chez mon frère, celui-ci, comme je viens de le dire, grisé par les fumées du vin, n'avait plus que peu de suite dans les idées ; cependant, ce peu qui lui restait m'a suffi, moi qui n'avais pas perdu la raison, pour savoir qu'une fortune, que Pierre évaluait à un million, a été trouvée par lui entre la doublure du sac et le dessus.